

## Epreuve du permis

L'épreuve se déroule pendant 32 minutes.

Vous devrez présenter à l'inspecteur / l'inspectrice votre pièce d'identité (CNI ou passeport) et votre Livret de Formation si vous êtes en AAC.

Vous ferez un parcours en agglomération et hors agglomération. Il vous sera demandé d'avoir une conduite respectueuse du code de la route, respectant les usagers les plus vulnérables en faisant preuve d'initiative et assurant au mieux la sécurité de chacun.

Lors de votre parcours, il vous sera demandé de suivre un itinéraire et de le maintenir.

Vous aurez à réaliser un arrêt de précision et une manœuvre. A l'issue de celle-ci, trois questions portant sur les connaissances de votre véhicule et sur des connaissances de secourisme vous seront posées.

Toute remarque de l'inspecteur / l'inspectrice est là, non pas pour vous sanctionner, mais pour vous signaler un élément sur lequel vous devez apporter un changement et une amélioration.

Écoutez correctement la consigne. Ex : « vous tournerez à droite à la prochaine intersection » ou « vous tournerez à droite quand vous le pourrez ». Le premier cas est sans ambiguïté, le second sous entend une impossibilité de le faire dans la prochaine rue. Regardez alors convenablement la signalisation.

L'itinéraire aux intersections est toujours tout droit sauf si vous en avez la consigne contraire (droite, gauche ou direction à suivre) ou si la signalisation vous indique le chemin à suivre (vous n'aurez dans ce cas aucune indication de la part de l'inspecteur / l'inspectrice).